

# Bac Pro

# Commerce

En 3 ans

À partir de 15 ans si sortie de 3<sup>e</sup>



## Objectif de la formation :

Cette formation lui permet d'acquérir la maîtrise des compétences professionnelles suivantes :

- Animer :
  - Organiser l'offre « produits »
  - Participer aux actions de promotion
  - Participer aux actions d'animation
- Gérer :
  - Approvisionner et réassortir
  - Gérer les produits dans l'espace de vente
  - Participer à la gestion de l'unité commerciale
  - Participer à la gestion et à la prévention des risques
- Vendre :
  - Préparer la vente
  - Réaliser la vente de produits
  - Contribuer à la fidélisation de la clientèle

## Matériel pédagogique mis à la disposition des apprentis :

Les apprentis disposent à cet effet d'un matériel performant et adapté aux normes actuelles :

- Salle informatique avec accès internet, équipée avec :
  - suite Microsoft Office et Open Office
  - logiciel d'enquête SPHINX
  - logiciel de gestion commerciale EBP
- Boutique de vente (Actions commerciales au cours de l'année)

## Rythme de l'alternance :

En Seconde :

Nombre de semaines de cours par an : 13 semaines soit 455 h/an

Rythme de l'alternance : 1 semaine au sein de l'UFA de Pont-Audemer - 2 semaines en entreprise

En Première et en Terminale :

Nombre de semaines de cours par an : 20 semaines soit 700 h/an

Rythme de l'alternance : 1 semaine au sein de l'UFA de Pont-Audemer - 1 semaine en entreprise

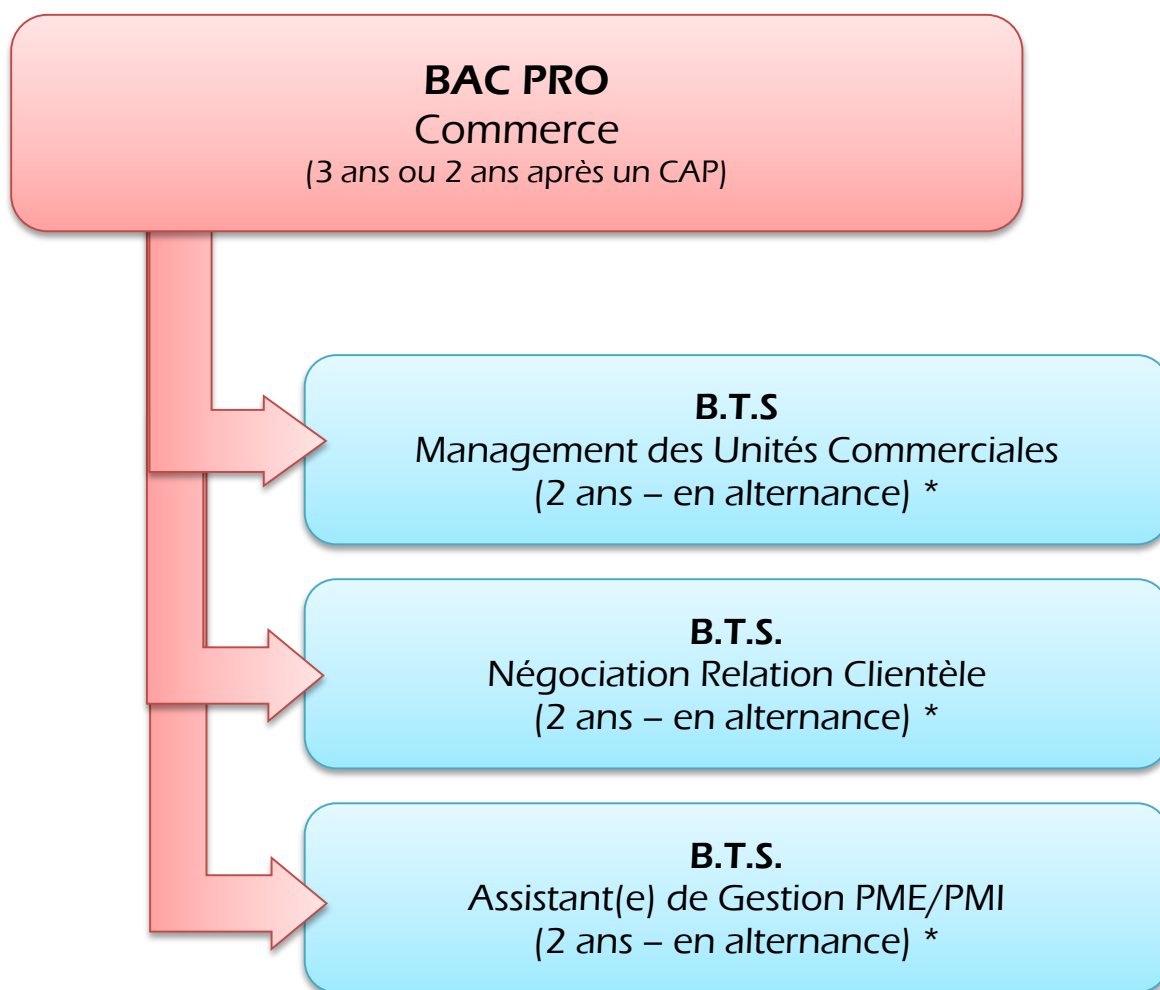
## Répartition Pédagogique :

Enseignement professionnel	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tale
Gérer	4 h 00	4 h 30	4 h 30
Animer	4 h 00	4 h 00	4 h 00
Vendre	4 h 00	4 h 00	4 h 00
Economie - Droit	3 h 30	3 h 00	3 h 00
Prévention Santé Environnement	1 h 30	1 h 30	1 h 30

Enseignement Général	
Français	3 h 00
Histoire - Géographie	3 h 00
Mathématiques	3 h 00
LV1 Anglais	3 h 00
LV2 Espagnol	3 h 00
Arts Appliqués	1 h 00
Education Physique et Sportive	2 h 00

→ Soit un total de 35 heures hebdomadaires.

## Poursuite d'étude avec le diplôme :



\* Cette formation n'est pas dispensée dans l'UFA de Pont-Audemer